

Aide financière

PARTICIPER À UN SALON HORS PAYS DE LA LOIRE

Bénéficiez d'une aide financière pour participer à un salon validé par le pôle métiers d'art de la CMA des Pays de la Loire.



OBJECTIFS

- Augmenter sa visibilité
- Développer la commercialisation de ses produits
- Fidéliser sa clientèle



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Exercer une activité métiers d'art.
- Être référencé métiers d'art à la CMA des Pays de la Loire.

Salons concernés pour 2026 :

- Maison & Objet (édition janvier) - Paris Villepinte
- Salon International du Patrimoine Culturel - Carrousel du Louvre à Paris
- Salon Résonances - Strasbourg
- Salon Ob'Art - Paris
- Salon l'Art au Quotidien - Tours



MONTANT DE L'AIDE

• Montant maximal de l'aide :

1^{ère} participation :

30 % du montant des frais d'inscription et location de stand

2^{ème} participation :

25 % du montant des frais d'inscription et location de stand

3^{ème} participation :

20 % du montant des frais d'inscription et location de stand

• Plafond : 1 000 €



DÉTAIL DE LA PRISE EN CHARGE

Dépenses prises en charge :

- Frais d'inscription au salon
- Location de l'espace (stand équipé) ou location au m² (stand nu)
- Inscription dans le catalogue du salon



PROCÉDURE

Candidature

- Contacter la CMA des Pays de la Loire pour valider l'éligibilité du projet.
- Transmettre une copie du dossier de candidature du salon visé par email ➤ metiers.dart@cma-paysdelaloire.fr

Versement de l'aide

- Le règlement de la participation au salon est effectué par la CMA des Pays de la Loire directement aux organisateurs du salon.
- La CMA des Pays de la Loire facture à l'entreprise sa participation au salon avec déduction du montant de l'aide attribuée.

Processus de décision

- Validation des dossiers pas les organisateurs des salons.



L'ACCOMPAGNEMENT CMA

Lien avec les organisateurs de salons et gestion des modalités de financement.



ORGANISMES FINANCEURS

- Région Pays de la Loire
- CMA des Pays de la Loire



Votre entreprise est-elle référencée Métiers d'Art auprès de la CMA des Pays de la Loire ?

Être référencé vous permet d'avoir accès à toute l'offre de service de la CMA des Pays de la Loire.

Avec le soutien de



CONTACTEZ-NOUS !

metiers.dart@cma-paysdelaloire.fr



Contactez votre conseiller

ou le

3006

Appel gratuit

artisanatpaysdelaloire.fr

